Molenbeek (Belgique) : Mahdi Oumouzaa, condamné à sept ans par défaut, arrêté après l’échec de son extradition de Dubaï

14/11/2026 à 17h55



Mahdi Oumouzaa, 42 ans, a été arrêté le 11 novembre à Molenbeek-Saint-Jean, près de Bruxelles, après cinq années de recherches. Il avait été condamné par défaut en 2022 à sept ans de prison par le tribunal correctionnel de Dijon, notamment pour trafic de stupéfiants, blanchiment et association de malfaiteurs.

Déjà interpellé à Dubaï pendant sa cavale, il n’avait pas pu être extradé vers la France. Son nom figurait depuis 2025 sur la liste des fugitifs les plus recherchés de l’OFAST.

Les enquêteurs belges l’ont localisé dans un appartement loué. Présenté à la justice le 12 novembre, il a été écroué en attendant la procédure de remise à la France. Les parquets de Dijon et Bruxelles précisent qu’il conserve la possibilité de faire opposition à sa condamnation et d’être rejugé.

Véhicules de la police belge à Bruxelles en 2016 – photographie d'illustration. Raf24~commonswiki / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0.

Source : Creusot Infos, communiqué conjoint des parquets de Dijon et Bruxelles – 13 novembre 2026.